

le lien



Une
politique
publique
dédiée aux
associations

LA VIE DES SERVICES
**Pôle
ressources** p.4

Élections :
**Nouveaux
bureaux de vote** p.6

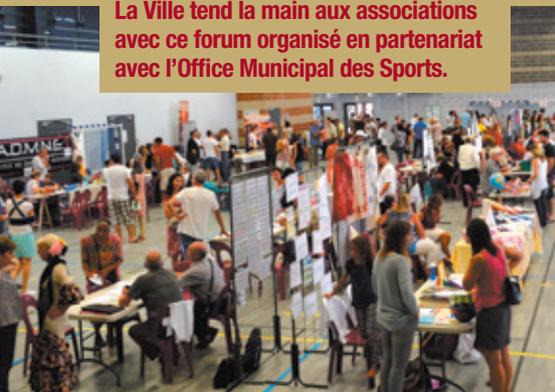
VILLE DE
saintjean
www.mairie-saintjean.fr

ça s'est passé



10 SEPTEMBRE

La Ville tend la main aux associations avec ce forum organisé en partenariat avec l'Office Municipal des Sports.



23 ET 24 SEPTEMBRE

Week-end « Nettoyons la nature » avec les écoles et la population Saint-Jeannaise



17 SEPTEMBRE

Inauguration du boulodrome « José Trindade ».



29 ET 30 SEPTEMBRE

Ateliers autour des ruchers pour les petits écoliers de Saint-Jean.



1^{ER} OCTOBRE

Les nouveaux arrivants ont été reçus dans les salons de l'Espace Victor-Hugo par Madame le Maire et les élus.



8 OCTOBRE

La Journée du Jeu a connu un réel succès tant par la diversité des activités proposées que par le très nombreux public qui a répondu présent.

4 NOVEMBRE

La mairie rencontre les chefs d'entreprises de Saint-Jean afin de les assurer de son soutien dans leurs projets de développement.



12 NOVEMBRE

Émotion et recueillement lors de la commémoration du 11 novembre



19 NOVEMBRE

Dans le cadre de l'appel à projets « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage », un partenariat a été mis en place entre DECOSET et la Ville de Saint-Jean pour offrir des sacs cabas aux Saint-Jeannais.



POLITIQUE ASSOCIATIVE 4

LA VIE DES SERVICES 5

ELECTIONS 6

ÉDUCATION 8

SOCIAL 10

ENVIRONNEMENT 11

TRAVAUX 12

BIBLIOTHÈQUE 13

HISTOIRE 14

VIE ASSOCIATIVE 15

TOULOUSE MÉTROPOLE 16

ÉTAT-CIVIL/EN BREF 17

TRIBUNE LIBRE 18

BON PLAN 19

SOMMAIRE

édito



Madame, Monsieur,

La fin de cette année 2016 approche. Une année riche en projets, en actions, en diversité. Une année marquée par la sortie de terre de notre futur équipement socio-culturel « Les Granges ». Cela devient une réalité que chacun d'entre vous pourra s'approprier, dans un peu plus d'un an.

Sans attendre, nous poursuivons nos travaux de modernisation du cœur de ville. Les projets sur les propriétés adjacentes aux Granges ne faisant plus l'objet de recours devant les tribunaux administratifs, c'est tout un ensemble qui évolue. Ainsi, un espace ouvert et de rencontre dans la continuité de la place Gaston-Defferre pourra voir le jour. C'est vers elle, maintenant, que nous portons notre attention afin de la moderniser. Saint-Jean bouge.

Pour faire face à ces changements, l'administration municipale s'organise elle aussi. Dans la continuité des numéros précédents, vous découvrirez dans les pages suivantes, celles et ceux que vous ne voyez pas souvent mais sans qui les services municipaux ne peuvent agir. Parce que la mairie de Saint-Jean est comme une entreprise, il est nécessaire de gérer ses dépenses et ses recettes, ses achats, son personnel, ses archives et toute l'infrastructure informatique, notamment celle des écoles. Ces femmes et ces hommes de l'ombre œuvrent eux aussi pour votre quotidien.

C'est aussi parce que Saint-Jean grandit que nous avons créé 2 nouveaux bureaux de vote à l'Espace Alex-Jany pour garantir une plus grande proximité pour les citoyens. Au cours de l'année 2017, 4 scrutins électoraux se tiendront. Alors pour pouvoir voter que vous soyez nouveaux Saint-Jennais ou que vous ayez déménagé sur la commune récemment, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au 31 décembre pour ce faire.

Qu'il me soit ainsi permis de me projeter vers 2017 : une année vers laquelle nous allons sereinement malgré les enjeux à venir, parce que la préservation de notre cadre de vie sera toujours notre priorité, parce qu'assurer la réalisation des projets communaux se fera toujours dans un esprit de concertation avec vous, parce que garantir le bien-vivre à Saint-Jean demeurera notre engagement.

Profitez bien de ces fêtes de fin d'année pour goûter au plaisir et au bonheur de vous retrouver en famille auprès de ceux qui vous sont chers.

Bien fidèlement,

Marie-Dominique Vézian,
Maire de Saint-Jean et Conseillère départementale



Magazine municipal Décembre 2016 - N°87

Directeur de la publication :

Marie-Dominique Vézian

Mairie : 05 61 37 63 00 •

Rédaction et photos : Service
Communication • Conception,
réalisation et infographies :

MicroSophia 05 62 71 01 26

Site internet : Retrouvez toutes ces

informations sur le site officiel de votre commune :
www.mairie-saintjean.fr et vous pouvez adresser vos
messages à : contact@mairie-saintjean.fr



Une politique publique dédiée aux associations

Le 11 octobre 2016, la Ville de Saint-Jean réunissait les associations de son territoire pour lancer une démarche innovante de concertation, en vue de co-construire une véritable politique associative adaptée aux réalités de la commune.

M. Montagné, délégué régional du Mouvement Associatif pendant du Forum des association



Cette expérimentation locale est menée en partenariat avec le Mouvement Associatif, fédération d'associations pour la Région Occitanie, représentée par son Délégué Régional, Michel Montagné.

Madame le Maire a insisté, s'adressant aux quelques 50 représentants associatifs présents, sur l'ambition de cette politique. La Ville souhaite, en concertation, imaginer, innover, créer de nouvelles formules en direction des associations. En regroupant les efforts, en mutualisant les expériences, les besoins, en partageant les difficultés, il deviendra possible de trouver des solutions, les plus adaptées aux réalités de terrain.

Le rôle des associations, en région Occitanie, est crucial, celles-ci étant des atouts et acteurs clés des territoires, employant 164 795 salariés, soit 14% de l'emploi privé. Le périmètre de proximité est celui de la confiance. Le pari est donc qu'avec la Ville de Saint-Jean les associations trouvent les solutions les plus pérennes.

Un comité de pilotage réunissant les élus de secteur, le Président de l'Office Municipal des Sports, le délégué régional du Mouvement

Associatif, et placé sous la responsabilité de Chantal Arrault, Adjointe déléguée à la Vie Associative, validera chaque point d'étape.

Après avoir créé en 2014 un service Vie Associative, la ville entend bien en lien avec le Mouvement régional, poursuivre son action auprès des associations Saint-Jeannaises.

Une première rencontre réunissant les représentants de 25 associations inscrites dans la démarche, tous secteurs confondus, s'est tenue le 15 novembre dernier. Une thématique générale d'étude a été validée autour de la mutualisation de moyens. De nouvelles réunions de travail vont avoir lieu à partir de janvier prochain pour échanger sur ces moyens (humains, matériels, communication ou conduite de projets inter-associatifs). Les pistes de réflexion, d'améliorations, d'évolutions... sont bien-sûr à construire. Mais il y a fort à parier que les propositions seront riches et variées pour structurer durablement la vie associative saint-jeannaise, au service de la population.



La première rencontre le 15 novembre à l'Espace Palumbo



Forum des associations

Le Pôle ressources



Le pôle ressources regroupe les services supports de la collectivité : ressources humaines, finances, marchés publics, informatique, archivage. Maillon essentiel du fonctionnement des services, il reste invisible aux yeux des administrés et pourtant c'est la source des orientations financières et humaines de la ville. Bruno Espic, adjoint délégué aux Finances assume cette délégation. Carole Gabriel assure le poste de directrice de ce pôle depuis août 2016.

Les ressources humaines

Cinq agents (Brigitte Pommereul, Valérie Ortola, Cathy Montferrand, Emmanuelle Chérigé, Nathalie Garcia) se partagent la gestion d'environ 200 agents : paie, carrières, maladie, congés, formation, retraite, prévention des risques professionnels, conditions de travail, relations avec les instances représentatives du personnel... Plus de cinquante métiers différents sont représentés dans la collectivité, avec des activités et des compétences très différentes selon les postes.

Les ressources humaines conseillent au mieux les agents dans leur carrière mais aussi les élus afin d'optimiser la gestion des effectifs, de maîtriser la masse sala-

riale, d'organiser le travail des agents et d'améliorer les conditions de travail... Tout un programme !

QUELQUES CHIFFRES

134 agents titulaires,
65 agents non titulaires



Une partie de l'équipe des ressources humaines

Les marchés publics

La réglementation impose aux collectivités de respecter une mise en concurrence stricte pour chaque euro dépensé. Le service « marchés publics », par l'intermédiaire de Véronique Bresson, est le garant de la sécurité juridique

QUELQUES CHIFFRES

entre 30 et 50 marchés par an, pour un montant total de 2 à 4 millions d'euros

des contrats signés avec les entreprises. La recherche d'économies constantes ne se fait pas au détriment de la qualité, c'est donc un challenge quotidien !

Les finances

Christine Brieu et Samia Coeugniet assument la gestion des finances de la commune, en lien direct avec le centre des finances publiques de L'Union. Il s'agit de régler les factures des fournisseurs, mais aussi d'encaisser les recettes, contrôler les opérations de gestion et surtout élaborer les budgets, qui doivent être équilibrés, malgré des contraintes financières croissantes. Le service finances fournit les éléments qui permettent à la direction de conseiller les élus sur la stratégie financière à mettre en œuvre, afin d'optimiser les ressources et d'anticiper l'avenir de la commune.



Carole Gabriel aux côtés de Christine et Samia

Dylan et Lionel du service informatique



Informatique/archivage

Aujourd'hui plus personne ne peut travailler sans informatique. Lionel Cahuzac et Dylan Pujol (apprenti en BTS informatique) s'assurent quotidiennement que tout le monde est interconnecté. Florent Estivals prouve que le papier a encore de beaux jours devant lui en veillant à l'archivage rigoureux de nos dossiers.

QUELQUES CHIFFRES

190 ordinateurs,
les archives de Saint-Jean représentent 400 mètres linéaires sur la période allant de 1868, date de la création de la commune, jusqu'à aujourd'hui.

Élections

Nouveau découpage électoral de la commune

Afin d'assurer un meilleur équilibre d'inscrits par bureaux de vote et une meilleure cohérence géographique, un nouveau découpage de la commune par secteurs a été effectué pour 2017. Ainsi, 10 bureaux de vote au lieu de 8 seront répartis sur l'ensemble du territoire communal.

Pourquoi ce redécoupage ?

La croissance démographique de Saint-Jean et sa répartition au sein des différents quartiers a évolué puisque le nombre d'électeurs est aujourd'hui de 7 942. De plus, les services de l'Etat préconisent pour chaque bureau de vote un nombre d'électeurs compris entre 800 et 1000 afin d'assurer le bon déroulement des opérations.

Le nouveau découpage électoral se présente donc comme suit :

Bureaux 3 et 4 : Groupe scolaire Saint-Jean Centre, place François-Mitterrand



Bureaux 5 et 6 : Centre de Loisirs, avenue de Lestang



Bureaux 1 et 2 : Espace Palumbo, avenue de l'Eglise

Bureaux 7 et 8 : Espace René-Cassin, route de Montrabé



Bureaux 9 et 10 : Espace Alex-Jany, chemin de Belbèze



Inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2016

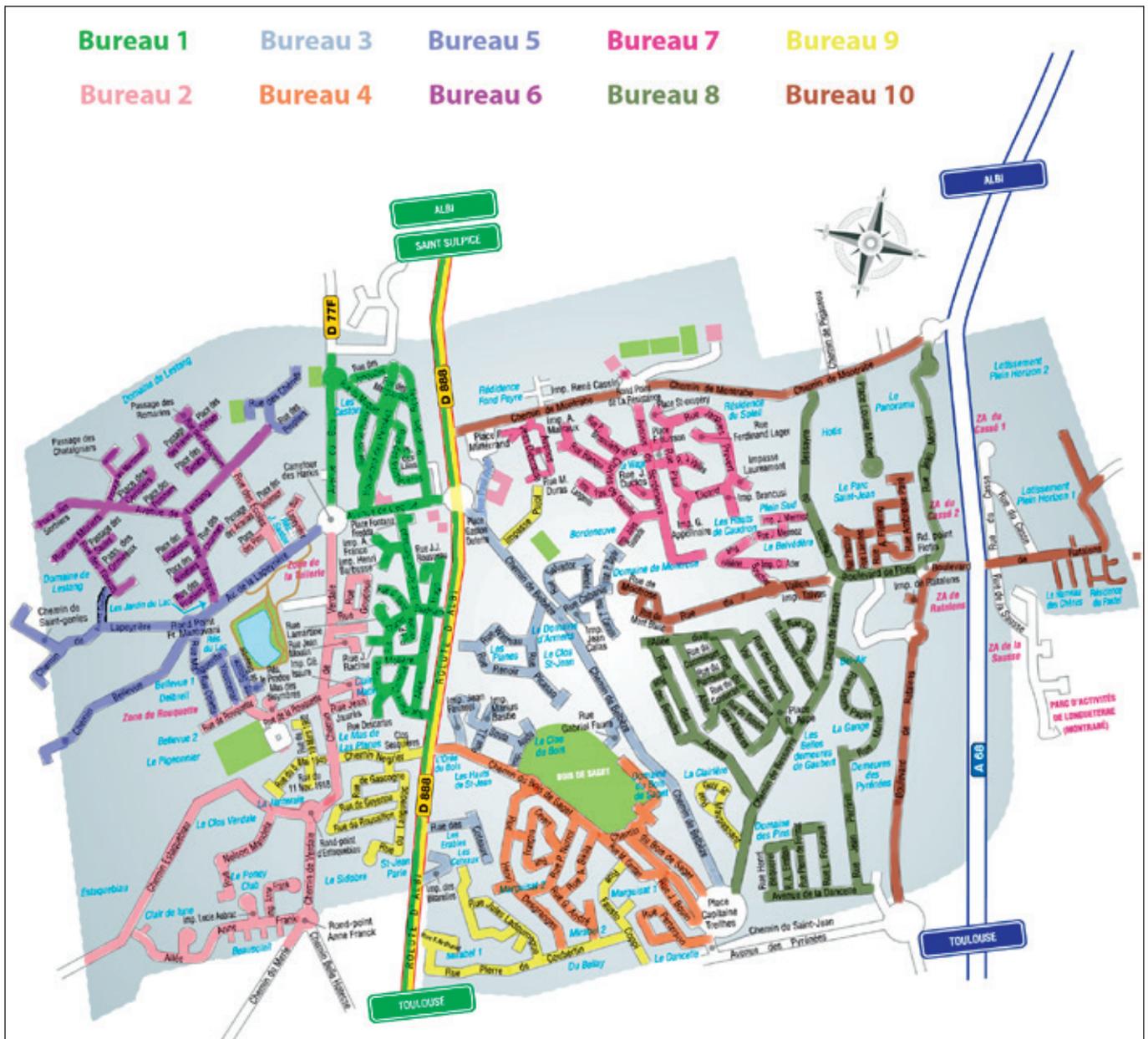
Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2016 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Tous les Français et Françaises

majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés.

Les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017 sont automatiquement inscrits et recevront un courrier de la mairie les en informant (dans le cas contraire, se renseigner auprès de la mairie).

Toutes les personnes inscrites sur les listes électorales de Saint-Jean recevront à leur domicile quelques jours avant le premier tour des élections présidentielles une nouvelle carte d'électeur.



**Rappel dates
des élections**

**Elections
présidentielles :
23 avril
et 7 mai 2017**

**Elections
législatives :
11 et 18 juin 2017**

**Si vous ne
pouvez pas vous
déplacer, vous
pouvez voter
par procuration**

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre dans votre bureau de vote le jour de l'élection, vous pouvez confier à un autre électeur de la commune le soin de voter pour vous.

Comment établir une procuration ?

Auprès du tribunal d'instance ou à la brigade de gendarmerie. Il faut vous munir de votre pièce d'identité, l'imprimé à remplir vous sera fourni sur place.

Quand établir sa procuration ?

La procuration doit être parvenue à la mairie avant le jour du scrutin. N'attendez pas le dernier moment, il faut prendre en compte les délais pour acheminer et traiter la procuration.

Le Club Ados

Le Club Ados accueille durant les vacances scolaires les collégiens de 11 à 15 ans, dans le local « jeunes » à côté de la bibliothèque au 16 chemin du Bois de Saget.



prises par les jeunes ont été proposées : stage de glisse encadré par Marion et Stéphane (éducateurs sportifs de la Ville), rallye photo et courses d'orientation, sortie cinéma...

Afin de s'adapter aux demandes des parents, le Club Ados ferme ses portes durant les vacances de Noël mais sera rouvert dès les vacances de février.

L'accueil quelques samedis est également envisageable sur des projets spécifiques menés avec les jeunes.

Les dates d'ouverture et les sorties proposées sont à consulter sur :

- **LE BLOG** : leclubados.wordpress.com/blog-des-ados/
- ou sur **LE KIOSQUE FAMILLES** : www.mairie-saintjean.fr/ rubrique « En un clic ».

Les jeunes sont encadrés par Riad, Aurélie, Gaël et Magali, animateurs diplômés qui proposent diverses activités en tenant compte des demandes de leur public.

Des séjours, des sorties gratuites ou payantes ont aussi lieu tout au long de l'année. Ainsi, lors des vacances de Toussaint, plusieurs activités réjouissantes et fortement

Horaires d'ouvertures :

Petites et grandes vacances scolaires : de 8h45 à 18h du lundi au vendredi

La cantine, c'est bon... comme à la maison !

Nouveauté depuis la rentrée des vacances de Toussaint : la soupe de légumes frais à la cantine. Expérimenté le vendredi 4 novembre, le velouté d'épinards bio a enthousiasmé petits et grands. Une soupe est désormais servie une fois par semaine pendant la période hivernale.

Pour faciliter la dégustation, la commune a fait l'acquisition de mugs pour les enfants de maternelles et de bols à oreilles pour les enfants en élémentaire.

API restauration, nouveau prestataire de la Ville, va bientôt proposer la découverte des menus par l'API mobile, accessible depuis tous les smartphones. Une information sera diffusée en fin d'année à tous les parents.



L'école maternelle de PREISSAC à l'heure du numérique

La ville de Saint-Jean vient d'équiper l'école maternelle Preissac d'une classe mobile composée de 8 tablettes tactiles.

Les enfants vont ainsi se familiariser à l'utilisation des tablettes numériques. Des applications sous forme de lettres, jeux, puzzles ont été installées. Les cinq enseignantes de l'école ont découvert cet équipement. Une formation leur a été dispensée par la Sté QUADRIA, prestataire de la ville. Au-delà des ressources multimédia, les enseignantes ont apprécié les possibilités de photographier, filmer ou enregistrer des sons, ce qui facilite grandement la production de documents.

Cet outil riche en ressources, facile d'utilisation, suscite l'intérêt et la motivation des enfants notamment lors des ateliers d'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) qui se déroulent sur l'école les lundis et jeudis de 16h15 à 17h.



Les professeurs des écoles de Preissac découvrent les tablettes

Rentrée 2017/2018

Inscriptions scolaires en maternelle

Les pré-inscriptions en maternelle pour la rentrée de septembre 2017 se dérouleront au Service Education du mardi 17 janvier 2017 jusqu'au mardi 31 janvier 2017 inclus

Ces inscriptions sont obligatoires pour toute admission dans une école de la commune :

- Lors de la première entrée en école maternelle pour les enfants nés en 2014
- Pour les nouveaux arrivants sur la commune

Possibilité de télécharger l'imprimé de pré-inscription sur le site de la ville de Saint-Jean : www.mairie-saintjean.fr ou de le retirer auprès du service éducation.

Liste des documents à fournir au service Education lors de la pré-inscription :

- Copie justificatif de domicile sur la commune de moins de 3 mois
- Copie intégrale livret de famille ou ex-

trait d'acte de naissance

- Certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans une autre école
- Copie du jugement de séparation ou divorce précisant l'autorité parentale, le cas échéant

Les pré-inscriptions pour le passage en cours préparatoire auront lieu du lundi 30 janvier 2017 jusqu'au vendredi 3 février 2017.

Service Éducation

**Mairie Annexe - Espace Victor-Hugo
4 chemin du Bois de Saget à Saint-Jean
05.61.67.20.00.20
education@mairie-saintjean.fr**

Centre social : « En avant la famille ! »



Le Centre Social s'enrichit avec de nouvelles actions et de nouveaux services...

ANIMATIONS ET ATELIERS COLLECTIFS

Pour passer du temps en famille, partager avec d'autres parents, grands-parents et avec vos enfants ou petits-enfants de 5 à 12 ans, le Centre Social propose des activités pour créer, explorer, jouer, cuisiner... ensemble !

Des ateliers « **CUISINE** » les 14 décembre, 11 et 25 janvier, 8 février à la Maison de l'Enfance et de la Famille (**37 ter, Avenue Lapeyrière - 05 62 89 48 27**) mercredi de 14 h à 17 h.



Des atelier « **BRICO-JEUX** » les 21 décembre, 18 janvier, 1^{er} et 22 février à la Résidence du Soleil (**60 chemin de Montrabé 05 34 33 29 12**), des ateliers « **CUISINE EN FAMILLE** » le 1^{er} samedi de chaque mois de 10 h à 12 h soit les 7 janvier et 4 février.



ANIMATION POUR TOUS

• Vendredi 27 janvier de 19 h à 22 h soirée **JEUX ET CRÊPE PARTY**.



• Samedi 25 février de 9 h à 18 h **BALADE ET LUGE** au plateau de Beille.



• Mercredi 7 décembre de 9 h à 16 h 30 : **SÉNIOR AU VOLANT : « J'ASSURE ! »** Journée de formation-prévention pour faire le point avec le code de la route et les nouvelles réglementations en partenariat avec l'association « Agir abcd ».

• Vendredi 13 Janvier à 21 h : « **SWING RENCONTRE TRIO** » Sortie culture à l'Espace Palumbo.

• Vendredi 20 et Samedi 21 Janvier de 10 h à 12 h : « **FRUITS ET LÉGUMES D'HIVER** ».

ATELIER CUISINE vendredi 20 janvier et dégustation sur le marché de plein de vent samedi 21 janvier en partenariat avec la diététicienne d'Interfel.

• Lundi 27 février de 14 h à 16 h : Atelier « **CONSOMMER AUTREMENT** », trucs et astuces pour faire des économies d'énergie en partenariat avec la Maison des Solidarités, le CCAS de l'Union et la CAF.

L'équipe est à votre disposition pour toute information et inscription : centre.social@mairie-saintjean.fr

ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ET MÉDIATION FAMILIALE

Les permanences d'accompagnement des familles et de médiation familiale sont proposées sur rendez-vous depuis octobre 2016 à la Maison de l'Enfance et de la Famille ; Madame Rouhaud, Psychologue, se tient à votre disposition pour toute information (**05 62 89 48 27**).

PRÉVENTION MÉDIATION SOCIALE AUPRÈS DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES

Des actions de prévention sont proposées à la pause méridienne au collège autour d'espaces et groupes de paroles sur les problématiques telles que le respect des autres, la tolérance, les différences, les conduites à risques, les addictions avec ou sans produit... Ces actions sont complétées par des interventions dans les écoles élémentaires sur les temps de l'accueil de Loisirs pour prévenir et libérer la parole sur les thèmes du harcèlement scolaire, la violence à l'école... Le service Prévention Médiation propose également aux adolescents, pendant les vacances scolaires, des « journées sans écran » le mardi 20 et le mercredi 21 décembre, à la bibliothèque. Frédéric et Olivier sont à votre écoute au 16 chemin du Bois de Saget (**05 61 37 74 07**).

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Repas des Aînés le vendredi 16 décembre à 12 h Espace René-Cassin. « Réservez dès à présent cette date... » Les personnes de plus de 66 ans sont invitées à partager un repas festif préparé par le « Traiteur Viaule » et accompagné d'un spectacle dansant animé par le Cabaret le Robinson. Les personnes nouvellement arrivées à Saint-Jean sont invitées à contacter le CCAS (**05 61 37 88 35**) pour s'inscrire et recevoir une invitation.

Les obligations des riverains en matière d'entretien des fossés

Un arrêté municipal a été signé en novembre par Madame le Maire concernant l'entretien des fossés. Cet arrêté a une vocation également pédagogique puisqu'il préconise les méthodes alternatives à l'utilisation des produits phyto. Qu'est-ce que cela va changer pour les Saint-Jeannais ?

Le riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux

- Tout riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux s'écoulant sur sa propriété (article 640 du Code Civil). Il est donc interdit de créer ou de conserver un obstacle pouvant empêcher l'écoulement dans les fossés.



Le riverain doit entretenir son fossé régulièrement

- Tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé (article 640 et 641 du Code Civil). Les fossés en collectant les eaux, alimentent les cours d'eau situés en aval. C'est pourquoi leur entretien doit être réalisé dans un souci à la fois de réduction des risques pour les biens et les personnes et de préservation de la qualité des cours d'eau (articles L 215 du Code de l'environnement).



Comment entretenir son fossé ?

Les opérations d'entretien à mener sont :

- Le ramassage des embâcles pouvant gêner les écoulements (feuilles mortes, branches d'arbres, détritiques...) au minimum deux fois par an (début printemps et début hiver) ;
- Le curage et le nettoyage des ouvrages de franchissement (buses et grilles) au minimum deux fois par an (début printemps et début hiver) afin de ne pas créer de bouchons hydrauliques ;
- Le fauchage du couvert herbacé avec exportation des résidus (pour éviter l'altération de la qualité du milieu par enrichissement en matière organique) en automne afin de respecter les périodes de reproduction de la faune et de la flore ;
- L'élagage des branches basses et pendantes (c'est-à-dire retirer les branches inutiles ou gênantes et réduire la longueur des autres) en automne.

Ce qu'il faut absolument éviter

- Rectifier ou recalibrer le fossé lors du curage (pas de surcreusement par rapport au fond initial)
- Désherber ou utiliser des produits chimiques (herbicides, pesticides...) à moins de 5 m du fossé
- Curer « à blanc » le fossé ou décaper la couche superficielle du sol
- Pratiquer un entretien trop régulier et uniforme en particulier entre avril et juillet



**INTERSECTION
RUE DES ECOLES -
AVENUE DE LESTANG**

Mise en conformité
PMR de l'abri bus

Durée 15 jours (déc. 2016)

14.000 € TTC

Financement 100% Tisséo



AVENUE DE L'ÉGLISE

Couche de roulement
+ quais bus

Durée 1 mois

200.000 € TTC

Financement 100% TM



ECOLE SAINT-JEAN CENTRE

Mise en conformité
PMR - remplacement et
agrandissement portes

Durée 10 jours (déc. 2016)

Coût : environ 24.000 € TTC

Financement 100% ville

Montant : 8.000 €



**CŒUR DE VILLE
« LES GRANGES »**

Financement : Etat, Conseil
départemental, CAF, Saint-Jean

Durée juin 2016 à déc. 2017

Coût : 5 130 000 € TTC



**CHEMIN DU BOIS-DE-
SAGET**

Rénovation complète du réseau
d'assainissement d'eaux usées

Durée oct. 2016 - avril 2017

Coût environ 1.000.000 € TTC

Financement 100% TM



BIBLIOTHÈQUE

Le kit « Fabrique du citoyen » sur l'écologie...

Il n'aura pas échappé aux habitués de la bibliothèque qu'un nouveau mobilier de couleur vive a pris place au cœur de la salle de lecture. Sur ce présentoir sont proposés une quarantaine de documents destinés à tous les âges et tous les publics sur le thème de l'écologie : documentaires, romans, albums, BD, CD et DVD. Ce dispositif conçu par la Médiathèque



Action Eco-Nature

Départementale de la Haute-Garonne dans le cadre de l'action « La bibliothèque fabrique du citoyen » est mis à disposition de la bibliothèque de Saint-Jean jusqu'en février. Les lecteurs peuvent emprunter ces documents aux conditions habituelles. La liste exhaustive des titres est disponible sur le portail de la bibliothèque.

La Boitatroc, projet mené en partenariat avec Toulouse Métropole, arrive prochainement à Saint-Jean.

Elle sera installée à la Bibliothèque et à la Ludothèque courant janvier.

Le club Ados n'est pas en reste avec son projet de Give Box qui, lui, devrait voir le jour lors des vacances de Pâques.

Tout comme pour la Boitatroc, l'idée est de prolonger la vie des objets, de diminuer les déchets et d'offrir un espace de convivialité et de rencontre.



Les coups de cœur



Ron RASH, **LE CHANT DE LA TAMASSEE**

Seuil, 2016

La Tamassée est une rivière protégée entre la Caroline du Sud et la Géorgie. Ruth Kowalsky, 12 ans, est venue pique-niquer

sur sa rive, avec ses parents mais elle se noie...

Les plongeurs n'arrivent pas à dégager son corps, le père décide alors de faire construire un barrage amovible qui détournera le cours de l'eau. Les environnementalistes locaux s'y opposent car cette opération perturberait l'état naturel de leur rivière qui a reçu le label « sauvage ». Tout en décrivant un drame humain déchirant, l'auteur fidèle à son engagement, aborde le thème de la protection de l'environnement.

AUTRES TITRES À DÉCOUVRIR...

- COURCHAMP, F., L'écologie pour les nuls.
- KLEIN, G., BAUMAN, Y., Le changement climatique en BD !

SENSORY BLOKS

Jeu éducatif pour les plus petits qui encourage l'éveil sensoriel. Les Blocs Sensoriels sont très intéressants pour construire de jolis châteaux et villages. Le sable rouge tombe si on bouge le bloc, et le liquide dans le triangle aussi... Si on agite les perles ça fait du bruit ! Regarder le monde à travers les vitres acrylique colorées, c'est chouette, non ? Ces blocs ou cubes sensoriels plairont aux enfants dès 18 mois.



- MARIS, V., Philosophie de la biodiversité.
- PELT, J.M., RABHI, P., Le monde a-t-il un sens ?
- PINCE, H. et R., La biodiversité et moi.

Saint-Jean à l'époque des « Trente Glorieuses »



La période de l'après-guerre va engendrer une profonde mutation de la commune restée jusque-là profondément rurale. Cette période de 1946 à 1975 a été appelée « Les Trente Glorieuses ». A Saint-Jean d'abord avec le maire Ludovic Dareys (1945-1952) mais surtout avec son successeur Jean Moynet (1952-1963) commence la modernisation de notre ville. Tout cela débute par l'extension du réseau électrique et l'alimentation en eau potable de tous les Saint-Jeannais. La population augmente avec 467 habitants au recensement de 1954. Il faut donc songer au

développement des structures scolaires et prendre des mesures nouvelles en matière de circulation. Cette même année, la vitesse est limitée à 40 km heure sur la route d'Albi et des feux clignotants seront installés un peu plus tard en 1959. En 1962 Saint-Jean compte 647 habitants, ce qui rend important une politique d'aménagement global de la commune. Le maire définit un programme d'urgence en 5 points. Il s'agit d'abord d'acheter un terrain pour une construction scolaire. Il faut aussi renforcer le réseau électrique et aménager le terrain de sports. Il est nécessaire égale-

ment de développer l'éclairage public. Il faut aussi agrandir le cimetière et le doter d'un nouveau mur. Enfin se fait pressante la volonté de construire une nouvelle mairie. En 1963 la population est multipliée par 2 en passant de 647 à 1205 habitants ! C'est à ce moment-là que sort de terre la cité coopérative des Castors de Saint-Jean avec ses 222 nouvelles maisons et familles. Puis vient l'ère de nouveaux lotissements qui peu à peu grignotent les terres agricoles... A la fin des « Trente Glorieuses », la population atteint presque les 5 000 habitants.



En 1965 se détache, vu du ciel, la cité des Castors.



Quelques années plus tard de nouveaux lotissements sont créés.

L'histoire des rues



Avenue de Bordeneuve

En occitan la « Borde » est une métairie, une exploitation agricole. Ce nom est accolé à celui d'un qualificatif, ici « neuve » pour former « Bordeneuve ». Il y a également des « Bordebasse », des « Bordegrande » des « Borderouge » etc. Le cadastre de 1829 montre bien le plan masse de cette maison écrit en deux mots « Borde Neuve ». Elle se situait en bordure du chemin de Ratalens (aujourd'hui route de Monrabé). Sur l'emplacement de l'un de ses anciens chemins de service a été tracée, à l'époque moderne, la vaste avenue qui rappelle la mémoire de la borde.

Rue du Languedoc

Parallèle à la route d'Albi, mais cachée dans un lotissement débouchant sur le chemin Négrier, la rue du Languedoc rappelle un territoire du Midi qui est celui où l'on parlait la langue d'oc. A Saint-Jean aucune polémique comme il en existe chez certains érudits locaux de Toulouse. Ceux-ci se disputent sur le fait que leur rue « de » ou « du » Languedoc (les deux articles sont permis) serait plutôt un hommage à la contrée qu'à la langue... Ici à Saint-Jean les rues environnantes portent les noms de Guyenne, de Roussillon et de Gascogne. Pas de doute c'est le terroir qui est honoré !



L'association Com'Unity

a repris ses activités : des rencontres mensuelles pour échanger autour de la communication familiale avec une approche bienveillante et positive, des ateliers pour approfondir et pratiquer des outils de communication simples et efficaces. Une soirée d'atelier, c'est l'occasion de faire un break, de prendre un temps pour soi, pour se ressourcer dans nos semaines chargées ! Au cours des ateliers, nous visitons différents sujets : comment susciter la coopération, encourager l'autonomie, poser un cadre, la résolution de conflits entre frères et sœurs, et bien d'autres encore !

Pour plus de renseignements et informations, vous pouvez nous contacter par téléphone ou mail, nous vous accueillerons également avec plaisir lors d'une soirée de rencontre le 5 janvier à 20h30 au Local Lestang.

Contact : Elodie : 06.77.09.78.98

Mail : assocomunity31@gmail.com

Facebook :

www.facebook.com/assocomunity31/



L'Association Culturelle Gabriel Fauré

est partie prenante du paysage culturel de Saint-Jean depuis une trentaine d'années. Elle est maintenant dirigée, depuis 2 ans, par Philippe Tribot et Sandrine Tilly, respectivement Président et Vice-Présidente, tous deux musiciens, solistes à l'Orchestre National du Capitole de Toulouse.

La vocation de l'Association Gabriel Fauré est d'organiser des événements culturels, et plus particulièrement des concerts de musique classique de grande qualité à l'Espace Palumbo.

Pour la saison 2016-17, la troisième organisée par cette nouvelle équipe, 5 rendez-vous, proposant des programmes éclectiques, invitant au voyage, alternant des œuvres du « grand répertoire » avec d'autres moins connues ou venues d'horizons lointains.

Le 6 octobre dernier était consacré au quatuor de clarinettes « Becs du midi » constitué de quatre musiciens issus de l'Orchestre National du Capitole de Toulouse.

Le prochain concert, le 26 janvier sera une « Carte Blanche à L'ISDAT » (Institut Supérieur Des Arts de Toulouse) ; un



rendez-vous à ne pas manquer avec des jeunes talents à l'aube d'une carrière prometteuse.

Ensuite, le vendredi 31 mars vous sera proposé « Paradis Latin », Musique virtuose pour mandoline et le jeudi 8 juin « Tierra », une traversée lyrique en Amérique Latine, avec chanteurs lyriques et accordéon.

Un concert en après-midi, « L'Histoire de la Princesse Turandot », le 3 mai, sera proposé au jeune Public.

Les concerts ont lieu à l'Espace Palumbo. Tous les programmes sont consultables sur le site www.gabrielfaure.fr, ou sur notre page Facebook.

La saison de l'association Gabriel Fauré est proposée en partenariat avec la mairie de Saint-Jean et avec le soutien du « Bistrot Gastro » et de « Amadeus Piano » www.gabrielfaure.fr

Contact et réservations :

gabrielfaure@hotmail.fr

ou 07 68 53 48 58

www.gabrielfaure.festik.net



MJC Rejoignez l'aventure FAB LAB !

La MJC a pour projet de développer un FAB LAB à Saint-Jean. Vous êtes bidouilleur, vous aimez relever des défis, vous êtes créateur d'objets de tout style, fana d'informatique, curieux de tout ? Et bien le FAB LAB est faite pour vous ! Cet espace, ouvert à tout public, vous permettra l'accès à des machines telles qu'imprimante 3D, découpe laser, impression textile et plus !

Vous voulez en savoir plus : consultez notre site www.mjcsaintjean.free.fr Pour lancer ce projet, la MJC a besoin de bénévoles, pour constituer un groupe de pilotage.

Contactez vite la MJC au 05.61.37.63.11 ou envoyez nous un mail : mjcsaintjean@free.fr

Recycler le verre, un geste simple et efficace

En partenariat avec Eco-Emballages, Toulouse Métropole accélère son programme d'installation de récup'verre. 400 bornes à verre supplémentaires seront installées d'ici fin 2016 dans la métropole, pour rapprocher les bornes des habitants et simplifier le geste du tri.

Aujourd'hui, un habitant de la Métropole trie 1 bouteille sur 2, contre 2 bouteilles sur 3 au niveau national.

Toulouse Métropole déploie dans le cadre de son plan d'amélioration de la collecte un programme d'installation de récup'verre financé par Eco-Emballages. 1 600 bornes Récup'verre seront à disposition des habitants de la Métropole fin 2016. Objectif affiché : recycler plus de 4000 tonnes d'emballages ménagers d'ici 2018 (soit +30%).

Avec le déploiement de 400 bornes à verre supplémentaires dans les quartiers et les communes de la Métropole en 2016, il y en aura certainement une près de chez vous pour vous aider à recycler.

Que dois-je mettre dans la borne à verre ?

Les bouteilles, pots, bocaux sans capsule, ni bouchon.



Les faux amis !

A ne pas déposer dans la borne : la vaisselle en verre, la porcelaine, la faïence, contiennent du plomb. Elles ne fondent pas à la même température que le verre des bouteilles et des pots et donc ne peuvent pas être recyclées.

La vaisselle cassée doit être jetée à la déchèterie. Attention car, le dépôt de ce genre de déchets avec les ordures ménagères peut être dangereux pour les éboueurs lors de la collecte.



Le circuit de vos emballages en verre : destination Albi

Découvrez le circuit de vos bouteilles, pots et bocaux une fois triés.



Etat civil

Naissances*



Mailys LOUIS 25/05/2016
 Charlotte BONNAILLIE 11/06/2016
 Célia MONTASTRUC 02/07/2016
 Léopaul BOURREL 08/07/2016
 Amira AYADH 08/10/2016
 Nolan JEAN-MARIE 13/10/2016
 Ezio DEVELLE 14/11/2016
 Madame le maire et son conseil municipal félicitent les heureux parents.

Mariages*



Lucie DI GESU
 et Guillaume POTTIER 29/10/2016
 Madame le maire et son conseil municipal adressent leurs vœux de bonheur aux nouveaux couples.
 *Seules les déclarations de naissance et de mariage autorisées sont présentes.

Décès



Josette FLOURENCE
 née LAPART 01/07/2016
 Aimée BOUTONNET 25/07/2016
 Laurent CASALE 04/08/2016
 Léon SAMSON 03/08/2016
 Anne-Marie CARAYOL
 née ARNAUD 10/08/2016
 Raymonde BESSOU
 née DEMAY 28/08/2016
 Gisèle BERNABEU
 née DIGREGORIO 29/08/2016
 Juan MONTIEL SANCHEZ 04/09/2016
 Hedwige SCOARNEC
 née ARBOUSSET 10/09/2016
 Pilar OTAL-PUJOL
 née SORIANO-SANCHEZ 17/09/2016
 Andrée PONT
 née VALES 18/09/2016
 Robert REBOUL 23/09/2016
 Jacques GIBERT 27/09/2016
 Antoine CARILLO 05/10/2016
 Jacqueline GIUSTI
 née CROS-ROIG 05/10/2016
 Yves MONCHO 16/10/2016
 Jean BOULANGÉ 21/10/2016
 Marie-Christine DELPECH 31/10/2016
 Madame le maire et son conseil municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles.

À VOTRE SERVICE

SÉCURITÉ-URGENCE

Police : 17
Pompiers : 18
Samu : 15
Toutes urgences : 112
Médecins de garde « Allô docteur » : 39 66
Centre antipoison : 05 61 49 33 33
Enfants disparus : 116 000
Enfance en danger : 119
SOS femmes battues : 36 19
Police municipale : 05 61 37 63 17
 Portable : 06 75 08 49 12 - Astreinte : 06 07 96 19 86

ÉLUS

Sénatrice : Françoise Laborde - 116, avenue des Minimes - 31200 Toulouse - Tél. : 05 61 13 28 90
Député : Gérard Bapt - Permanence : 5, rue Pierrette Louin.
 Apt D06 - 31500 Toulouse - Tél. : 05 34 25 02 90
Conseillers départementaux :
 Jean-Jacques Mirassou - Marie-Dominique Vézian
 Tél. : 05 34 25 02 90 (sur rendez-vous)
Maire : Marie-Dominique Vézian
 sur rendez-vous en mairie : Tél. : 05 61 37 63 02

CALENDRIERS : ATTENTION AUX FAUX ÉBOUEURS !

La fin de l'année approche, avec ses tournées de vente de calendriers. Parmi, les visiteurs hivernaux, certaines personnes n'hésitent pas à se faire passer pour des éboueurs, vendant des productions à leur profit personnel.
 Veillez à demander aux démarcheurs, lorsqu'ils viendront sonner à votre porte de présenter leur carte professionnelle avec une photo.





RECENSEMENT

de la population 2017
www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 25 FÉVRIER 2017
 SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
 Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,1 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez soigneusement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Votre publicité dans le magazine de Saint-Jean

Pour paraître dans le prochain numéro « le lien » et communiquer sur votre activité auprès de l'ensemble des foyers de la ville, réservez dès à présent votre encart publicitaire pour les prochains numéros.

CONTACT :

Laurent Peytavy
 MAIRIE DE SAINT-JEAN
 05 61 37 63 24
regiepublicitaire@mairie-saintjean.fr

Expression libre de la majorité

Le 31 octobre dernier, « La Dépêche » publiait un article sur les communes de la Haute-Garonne les moins dépendantes. Il s'agit d'une étude réalisée par l'association « Contribuables Associés » dont nous ne pouvons que nous réjouir de l'impartialité dont elle se réclame.

Cette étude menée sur les bilans financiers des communes disponibles gratuitement sur le site internet du Ministère des finances (www.collectivites-locales.gouv.fr) attribue une note de 20/20 pour la gestion de la commune de Saint-Jean depuis 2008. Nous ne pouvons donc que nous féliciter de cette notation attribuée par une étude totalement indépendante, et qui montre bien le sérieux avec lequel la majorité gère les deniers publics.

Et nous continuerons à le faire, en 2017, malgré le contexte économique des collectivités qui reste contraint.

Cette année 2017 sera déterminante pour celles à venir, puisque les élections présidentielles et législatives engendreront de nouvelles majorités. Les orientations qui sortiront des urnes auront immanquablement un impact sur la vie de notre commune. Bien sûr, le contexte socio-économique actuel n'est pas des plus favorables. Mais les signes d'une reprise économique sont réels et incitent à regarder l'avenir avec plus de confiance.

Notre pays s'est construit sur des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et aussi de laïcité. Nous formulons donc le vœu que ces valeurs l'emportent sur le repli sur soi, l'obscurantisme et le rejet de l'autre. Notre pays est riche de sa diversité et, comme nous l'avons porté au cours de l'année 2015- 2016 dans notre commune, le « vivre-ensemble » n'est pas une utopie mais une valeur fondatrice.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin de d'année.

Expression des groupes d'opposition

Des constructions qui n'en finissent plus...

- Malgré la bonne volonté apparente de Mme Vezeian qui a fait voter une délibération pour un développement urbain maîtrisé ;
- Malgré les propos de M. Bapt qui déclarait en 2008 que les structures municipales ne permettaient pas de dépasser 10 000 habitants (c'est déjà dépassé...);
- Malgré l'abandon du TCSP (Transport Commun en Site Propre) qui nous a imposé une augmentation de la densité de population autour de la route d'Albi ;

- Malgré les remarques de nos concitoyens, exprimées lors des réunions de quartier ou lors des réunions de présentation des projets, portant une condamnation évidente de la politique urbaine des élus de ma majorité ;

Nous constatons tous les jours l'ouverture de chantiers de construction dans notre commune.

Nous allons atteindre 12000 habitants rapidement, sans retour arrière possible et malheureusement sans l'infrastructure routière et transports en commun adaptés.

Nos concitoyens apprécieront.

LES ÉLUS DE MIEUX VIVRE À SAINT-JEAN :

Philippe ECAROT, Marianne MIKHAILOFF, Patrick DURANDET, Catherine FLORES, Christine LE FLAHAT.

Si vous souhaitez nous rencontrer, vous pouvez nous écrire à la Mairie.

Dans le cadre des travaux programmés Allées de l'Eglise à SAINT-JEAN nous avons constaté que les riverains et notamment les commerces ou professions libérales qui sont concernés par ce périmètre n'ont pas été informés du chantier engagé.

La seule information est transmise par la presse locale alors que cet état de fait va entraîner des nuisances au niveau des parkings qui desservent ces commerces, et du chiffre

d'affaire compromis ou perdu sur la période qui, elle aussi, n'a pas été précisée.

Nous partageons l'inquiétude de ces riverains, professionnels ou non, et leur proposons pour ces travaux ou d'autres projets sur la commune de se rapprocher des élus de REUSSIR SAINT-JEAN ENSEMBLE afin que nous puissions vous apporter les informations que les SAINT-JEANNAIS sont en droit d'attendre de leur municipalité.

VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION REUSSIR SAINT-JEAN ENSEMBLE :

Pierre SAULNIER Conseiller municipal saulnier.pierre31@orange.fr, **Franck CHRISTMANN Conseiller municipal**

Les bonnes idées

Comment faire des économies sur la consommation de chauffage chez soi



En 2008, le chauffage représentait en moyenne 70% des dépenses d'énergie dans l'habitat, et l'eau chaude sanitaire 10%. Toutefois, des efforts sont faits sur l'isolation et la proportion du chauffage a tendance à baisser. Dans le cas des maisons passives, elle est même équivalente à la proportion d'électricité spécifique. D'autre part la consommation d'électricité spécifique (électricité autre que pour le chauffage et l'eau chaude) dans le secteur de l'habitat a été multipliée par 4 depuis 30 ans en raison de l'amélioration de la qualité de vie et du confort des ménages (congélateur, sèche-linge...) et de la multiplication des équipements électroménagers (lecteurs DVD, ordinateurs, consoles de jeux, décodeur TV, internet haut débit...).

Source : info énergie

- J'ai vérifié il y a moins d'un an que les montants des fenêtres et des portes extérieures ne laissent pas passer les courants d'air.
- En hiver, j'aère les pièces 5 minutes par jour, les fenêtres grandes ouvertes.
- J'ai installé des rideaux épais et/ou des volets à toutes les fenêtres des pièces chauffées.
- Mes rideaux ne pendent pas devant les radiateurs ou les convecteurs
- J'ai nettoyé les grilles d'entrée d'air et d'extraction de ma VMC (ventilation mécanique contrôlée) il y a moins d'un an.
- Je coupe toujours la VMC quand je pars plus de 4 jours.
- Je décide de baisser d'1 °C la température de chauffage de mes pièces
- J'ai un thermostat d'ambiance en fonctionnement.
- Mes radiateurs hydrauliques sont équipés de vannes thermostatiques.
- Le chauffage est en mode réduit pendant la nuit ou pendant mon absence.
- Je chauffe moins le cellier, le hall, les chambres...
- Je baisse le chauffage en mode hors gel lorsque je m'absente plus de 2 jours



Les proverbes et leur signification

Mettre sa main au feu

L'expression "mettre sa main au feu" veut dire qu'on est persuadé d'une chose et qu'on l'affirme avec conviction. L'origine remonte au moyen âge où il fallait prouver la culpabilité d'une personne quand un larcin était commis. Il y avait l'épreuve du feu. Le présumé coupable devait prendre dans sa main une barre rougie par le feu ou mettre aussi sa main dans un gant de métal rougi lui aussi par le feu.

S'il était guéri en moins de trois jours, il était reconnu innocent.

Aujourd'hui comme les croyances sont différentes et que la science a avancé, "mettre sa main au feu", n'est devenu qu'une expression où la personne ne prend pas trop de risques en la prononçant.

EN METTRE
SA MAIN AU FEU



Elle Bink



"La nature est pleine d'enseignements, ouvrez grand les yeux et elle vous instruira"
Félicité Robert de Lamennais - Homme politique, philosophe et prêtre (1782-1854)

Marie-Dominique Vézian, Maire, Conseillère Départementale,
et les membres du Conseil Municipal

seraient honorés de votre présence

Samedi 14 janvier à 11h
Espace Palumbo

à l'occasion de la présentation des
Voeux à la population